

COMPTE RENDU DU BUREAU DU JEUDI 21 NOVEMBRE 2024

Les membres du Bureau du Conseil d'Administration de l'OPH 65 de se réunir le jeudi 21 novembre 2024 à 14h00 au 07 rue Gaston Manent à Tarbes à Tarbes, sous la présidence de Yannick BOUBÉE, Président.

Présents :

M. Yannick BOUBEE

Président de l'OPH 65 – Conseiller
Départemental – Conseiller Municipal
d'Aureilhan

M. Jean GLAVANY

Vice-Président de l'OPH 65 – Ancien ministre a
donné pouvoir au Président

M. Manuel ESPEJO

Représentant CAF

Mme Sylvie PORTEJOIE

Représentante l'INDECOSA CGT

Représentées :

Mme Virginie SIANI-WEMBOU

Conseillère Départementale a donné pouvoir à
M. Jean GLAVANY

Mme Anne COLAT-PARROS

Directrice de l'ADIL a donné pourvoir à M.
Yannick BOUBEE

Excusé :

M. Laurent LAGES*

Vice-Président du Conseil Départemental

Assistaient à cette réunion :

M. Jean-Pierre LAFONT-CASSIAT

Directeur Général de l'OPH 65

Mme Julie FATA

Secrétaire Administrative, secrétaire de séance

Mme Fabienne VILNEUVE

Responsable des ventes de l'OPH 65



Plan d'Actions Départemental de Prévention et lutte contre les violences sexistes et sexuelles faites aux femmes 2024 – 2027 : volet « Prévention et lutte contre les violences conjugales »

HISTORIQUE

Dans le cadre de sa politique volontariste de lutte contre les violences sexistes et sexuelles faites aux femmes, le Gouvernement a fait de cet enjeu une priorité dans le premier axe du Plan interministériel pour l'égalité entre les femmes et les hommes, intitulé « TOUTES ET TOUS ÉGAUX » 2023 – 2027. Ce plan vise à mieux protéger les victimes en adaptant les actions à leurs besoins et en assurant une démarche proactive pour aller à leur rencontre.

L'OPH 65 a été sollicité, aux côtés de 26 partenaires associatifs et institutionnels, pour contribuer à l'élaboration du volet « Prévention et lutte contre les violences conjugales » du Plan de Prévention 2024-2027, piloté par le Conseil Départemental des Hautes-Pyrénées.

OBJET

Il constitue un cadre stratégique pour renforcer l'accueil et la prise en charge des victimes. Dans cette perspective, l'OPH 65 s'engage, en vertu de sa mission, à faciliter l'accès au logement et le relogement des victimes de violences conjugales. La signature officielle de ce plan d'actions est prévue pour le 26 novembre 2024.

DECISION

Les membres du Bureau, par délégation du Conseil d'Administration autorisent à l'unanimité le Directeur Général, Monsieur Jean-Pierre LAFONT-CASSIAT, à :

- signer le projet de Prévention et lutte contre les violences conjugales 2024 - 2027



Le Président
Yannick BOUBÉE

